



**Les Ecolabels** sont des labels environnementaux indiquant la mise en place d'actions en faveur de la protection de l'environnement et d'un management environnemental. Green Globe porte sur les performances en développement durable.

A ce jour, on compte 3 hôtels, 1 campings et 1 gîtes Clef Verte ; aucune structure ne possède pour l'instant l'Ecolabel Européen dans les Ardennes.

### **Pour qui ?**

- Clef Verte (international) : hôtels, campings, chambres d'hôtes, gîtes et meublés, résidences de tourisme et villages vacances, auberges de jeunesse ; restaurants traditionnels indépendants (n'étant pas couplés à une activité d'hébergement)

<http://www.laclefverte.org/espace-pro/>

- Ecolabel Européen : hébergements touristiques et campings (plutôt moyennes et grandes structures). On retrouve également l'Ecolabel Européen sur tout type de produits. Il existe un outil d'auto-diagnostic en ligne pour préparer sa candidature : <https://www.ecolabeltoolbox.com/fr/>

### **A quoi ça sert ?**

- **Reconnaissance** de vos actions en faveur de la protection de l'environnement
- **Economies d'énergie** (= baisse des charges), **bien-être** de vos employés
- **Amélioration** de votre image et satisfaction de la clientèle
- **Préservation** de votre environnement
- **Se démarquer** de la concurrence

### **Quels avantages ?**

- Votre personnel est responsabilisé, il peut s'investir dans un projet
- Cohésion entre vos employés de différents services

### **Comment ça marche ?**

- Clef verte :
  1. Inscription sur le site Internet afin de réaliser votre autodiagnostic. Si vous souhaitez candidater, validez votre dossier en ligne.
  2. Visite de l'auditeur entre mai et septembre.
  3. Un jury se réunit entre octobre et novembre pour étudier votre candidature et décider de votre obtention du label ou non.
- Ecolabel Européen :
  1. Constitution d'un dossier avec preuve du respect de chaque critère.
  2. Envoi du dossier à l'AFNOR qui l'étudie puis vient faire un audit sur site l'AFNOR envoie un rapport, vous disposez d'un délai (en général 2 semaines) pour être en conformité avec les critères non validés.
  3. Vous recevez ensuite la décision de l'AFNOR.

### **Présence sur internet**

- Vous pouvez communiquer votre appartenance à ces labels sur vos supports de communication
- Votre établissement est répertorié sur les sites de chacun de ces labels

### **Combien ça coûte (en 2019) ?**

- Clef Verte : Hébergement : 1ère visite 360 €, audit suivant (tous les 3 ans) 310 € ; frais de participation annuels entre 130 € et 1700 € selon le type d'établissement et la capacité.  
Restauration : montant annuel les années avec visite (1ère année puis tous les 3 ans) : de 220 à 270 € selon capacité ; montant annuel les autres années : entre 180 et 380 €.
- Ecolabel Européen : devis à demander à l'AFNOR Certification : [certification@afnor.org](mailto:certification@afnor.org)

### **Contacts :**

Agence de Développement touristique des Ardennes

Stéphanie DROTHIER— [drothier@ardennes.com](mailto:drothier@ardennes.com)

Tél. 03 24 56 68 67

Adresse :

24 Place Ducale - BP 419

08107 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex

### **Web :**

<http://www.ecolabels.fr>

